



Prouver existence maison d'habitation avant 1943

Par **hortri**, le **26/04/2014** à **15:15**

Bonjour,

Comment peut-on prouver l'existence d'un bâtiment agricole (ancienne bergerie), transformé par la suite en maison d'habitation, dans le département du Var avant 1943?

Ce bâtiment a été construit sans permis de construire et ne figure pas sur les cadastres de la commune car ces derniers datent uniquement de 1830.

Cela pose problème car il est pour le moment impossible de procéder aux travaux de rénovation nécessaires car la Mairie ne peut nous accorder un permis de construire ou de travaux.

Merci d'avance pour votre aide.

Par **cabanon**, le **26/06/2014** à **14:05**

Bonjour, j'ai exactement le même problème dans le même département, la maison sera d'après l'ancien propriétaire de 1850, j'ai fait une demande préalable pour une rénovation, elle m'a été refusée, faute de permis de construire.

Il faut que j'arrive à prouver son existence avant 1943, donc je me rend aux archives départementales demain.

Bien sûr, avant d'acheter cette maison la mairie me dit qu'il n'y aurait pas de problèmes pour les travaux à venir, mais ce n'était pas le cas.

Je te donnerais le résultat si ça peut t'aider dans tes recherches.

Par **JLA13**, le **11/01/2019** à **19:34**

Bonjour avez-vous pu prouver l'existence du bâtiment avant 1943. Est-ce qu'une photo IGN certifiée de l'époque est suffisante.

Merci

Cordialement

Par **ManonDirection**, le **07/08/2020** à **16:39**

OUI tout à fait, une photographie aérienne de l'IGN, certifiée avec la date de prise de vol est suffisante pour prouver l'existence de votre maison. (ou de votre végétation)

Les demandes sont à faire directement au Géoroom de l'IGN.